

VILLENEUVE-SUR-LOT (AQUITAINE)

30 octobre au 1 novembre 2010

Parc des expositions : **Georges LAPEYRONIE**

JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES-PASSION

Le championnat de France jeunesse : **Challenge Louis Pasteur**

Le trophée Léonard de Vinci : **Philatélie créative**

Les jeux du timbre

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CLASSE OUVERTE ET CARTES POSTALES

EXPOSITION DE COLLECTIONS LIBRES

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET CONGRÈS D'AQUITAINE



VENTE EN AVANT PREMIÈRE
DU TIMBRE DE
VILLENEUVE-SUR-LOT

Contacts : Club Philatélique du Villeneuvois
Ste Radegonde / l'église - 47300 - Villeneuve-sur-Lot
tel : 06 89 61 89 03 - **Mail :** cphilvilleneuvois@neuf.fr

ANIMATIONS DIVERSES PRÉSENCE DE NÉGOCIANTS SPÉCIALISÉS





TIMBRES-PASSION

DOSSIER D'INSCRIPTION

1 - Lettre de la F.F.A.P.	1 page
2 - Lettre du Comité d'Organisation	1 page
3 - L'équipe du Comité d'Organisation	1 page
4 - Les règlements des différents concours	11 pages
5 - Participation des groupements	1 page
6 - Demande de participation au Championnat de France	4 pages
7 - Demande de participation au Trophée Léonard de Vinci	1 page
8 - Demande de participation aux Jeux du Timbre et Projet de budget	2 pages
9 - Réservation aux repas du midi	1 page
10 - Réservation aux soirées	1 page
11 - Réservation hébergement jeunesse	1 page
12 - Visites guidées	2 pages
13 - Souscription aux récompenses	1 page
14 - Réservation hôtelière et liste des hôtels	4 pages
15 - Plan de VILLENEUVE SUR LOT	1 page

CLUB PHILATELIQUE DU VILLENEUVOIS

TIMBRES PASSION

Mr Christian BERTRAND

Ste Radegonde - l'Eglise

47300 VILLENEUVE SUR LOT

Tél : 06 89 61 89 03

E-Mail : cphilvilleneuvois@neuf.fr

Site Internet : www.ffap.net



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

Villeneuve-sur-Lot 30 et 31 octobre / 1er novembre 2010

LE MOT DE LA F.F.A.P.

Sur les rives du Lot, au milieu des collines couvertes de vergers de l'Agenais, Villeneuve dresse sa silhouette chaleureusement colorée. Depuis 1964, les philatélistes s'y sont regroupés dans un club qui a multiplié les succès dans le domaine des manifestations et qui déploie régulièrement les talents convaincus de ses responsables pour sensibiliser la jeunesse locale.

Villeneuve-sur-Lot paraît donc être un fief philatélique particulièrement choisi pour accueillir Jeunesse-Collections-Passion 2010. Reprenant le flambeau de Timbres-Passion-Dole 2007, pour la jeunesse, Villeneuve accueillera également la compétition nationale de classe ouverte et de cartophilie des adultes.

La manifestation s'inscrit donc dans la dynamique d'ouverture menée par la F.F.A.P. en direction des différents profils de collectionneurs associés au loisir purement philatélique. Elle s'oriente vers une cible élargie d'amateurs, non seulement « jeunes », mais aussi appartenant à un grand public inégalement spécialisé.

Jeunesse-Collections-Passion 2010 associera les formes de compétition les plus traditionnelles, telles que la 18^{ème} mise en compétition du Challenge Pasteur pour les jeunes, aux nouvelles approches de notre loisir. Ainsi, le Trophée Léonard De Vinci et les Jeux du Timbre seront disputés pour la seconde fois. Les compétiteurs adultes de classe ouverte et de cartophilie auront pour la première fois l'occasion de se rencontrer dans une manifestation qui leur sera plus spécifiquement dédiée.

Les Villeneuvois ont ainsi une lourde mission d'organisation pour laquelle nous leur exprimons nos plus vifs encouragements. S'étant vu accorder par La Poste l'émission d'un timbre-poste pour sa cité, nous ne doutons pas que l'équipe villeneuvoise, ainsi stimulée, s'achemine vers un succès mérité, dans lequel nous sommes certains que vous serez nombreux à l'accompagner et à la soutenir.



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION TIMBRES –PASSION 2010

MOT DU COMITE D'ORGANISATION

La ville aimable, la station thermale du bonheur,C'est Paul Guth (l'auteur du naïf au 40 enfants) qui parle ainsi de sa ville. Villeneuve sur Lot a de tous temps été la patrie d'éminents personnages, elle est la muse de poètes, romanciers, peintres et photographes.

A l'automne 2010 nous organisons à Villeneuve sur Lot l'exposition nationale JEUNESSE, COLLECTIONS, PASSION (TIMBRES PASSION) qui comportera des compétitions telles que le **Challenge Pasteur, le trophée Léonard de Vinci avec en plus à compter de cette date, une compétition Classe ouverte adulte et une compétition cartes postales, ainsi qu'une exposition classe libre.**

Accueillante et conviviale, Villeneuve, située dans le département du Lot et Garonne, est établie à la rencontre de deux voies romaines et s'impose comme la bastide des bastides. Elle fut fondée vers le milieu du 13^e siècle par Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, sur les restes de l'ancienne « Excisum » des romains.

Elle est traversée de part en part par le Lot, fleuve tantôt calme, tantôt fougueux. Aujourd'hui encore la vieille ville a gardé ce tracé caractéristique des bastides avec ses ruelles s'entrecoupant à angle droit autour d'une place centrale ornée de portiques ou arcades appelés cornières.

Elle est la capitale de la prune d'Ente qui, séchée, donne le pruneau baptisé d'Agen. L'essentiel de la production se situant dans la vallée du Lot donc le villeneuvois. Elle est aussi pays de bonne chair.

Elle a traversé les siècles avec plus ou moins de bonheur et a toujours su affronter les turbulences de l'histoire, ni siège, ni peste n'ont eu raison de son courage. Elle est à ce jour un havre de paix recherché.

Je vous donne donc rendez vous à Villeneuve sur Lot les 30,31 octobre et 1^{er} novembre 2010, soyez assurés que l'équipe du club philatélique du villeneuvois saura vous concocter une exposition et une réception à la hauteur des traditions du sud ouest. Quelles que soient les questions que vous vous posez, nous sommes d'ores et déjà à votre disposition pour y répondre.

Votre participation sera notre récompense. A bientôt sur les bords du Lot.



30,31 Octobre, 1^{er} novembre 2010

L'équipe d'organisation

CLUB PHILATELIQUE DU VILLENEUVOIS

Président : M. Christian BERTRAND cphilvilleneuveois@neuf.fr

Co-Président : M. Yves TARDY. Président de la F. F. A. P.

Commissaire Général : M. François VISSERS. Francoisvissers@sfr.fr

Commissaire Adjoint : M. Jean-Pierre L'HERISSON

Conseiller technique jeunesse M. Philippe LESAGE

Secrétaire général : Mme Paulette BOUDON pboudon47@orange.fr

Secrétaire adjoint : M ; Frédéric SEVASTOS

Trésorier Général : M. Michel LASSARRADE

Trésorier adjoint : M. Serge FRANCO

Responsable collections : M. Serge GRIFFOUL

Responsables adjoints : M. Christian BERTRAND
et Mme Paulette BOUDON

Responsable souvenirs : Mr Dominique GAMESCASSE

Adjoint : M. Sylvain TITEUX

Responsable repas, soirées : Mme Eliane LE MOUZER

Ajdointe : Mme Sophie VIGIER

Responsable Accueil, sécurité : Mr Jérôme BUIRA

Adjoint : Mr Philippe PASSEMAR

Visites touristiques : Mr Daniel LUSZACK

Adjoint : Mr Jean René GOUDERGUES

Responsable site internet : M. François VISSERS

Mme Paulette BOUDON



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

L'exposition nationale JEUNESSE COLLECTIONS PASSION, TIMBRES-PASSION 2010, se tiendra les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2010 au Parc des Expositions de VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot et Garonne).

Elle comprendra les compétitions suivantes :

- * JEUNESSE : Championnat de France Jeunesse Challenge Louis Pasteur
Le trophée Léonard de Vinci Philatélie créative
Les Jeux du Timbre.
- * ADULTES : Le championnat de France de Classe ouverte
Le championnat de France de Cartes Postales
et une Exposition « Collection libre ».

Article 1 - Dates et heures d'ouverture de l'exposition

Samedi 30 octobre : de 9 à 18 heures

Dimanche 31 octobre : de 9 à 18 heures

Lundi 1^{er} novembre : de 9 à 17 heures.

Article 2 - L'organisation

Ces Championnats de France sont organisés par le Club Philatélique du Villeneuvois. Ils sont régis par le règlement général des expositions philatéliques de la FFAP, par les règlements spécifiques à ces classes ainsi que par les dispositions complémentaires suivantes.

Article 3 - Patronage philatélique

Les championnats de France ainsi que le Trophée Léonard de Vinci et les Jeux du Timbre sont placés sous le patronage de la F.F.A.P.

Article 4 - Exposants

Pourront être admises toutes les participations qui auront obtenu dans leur classe en exposition régionale (niveau 2) le minimum requis (voir règlements spécifiques). Ce minimum devra avoir une antériorité de moins de 5 (cinq) années calendaires, sauf pour la jeunesse.

Article 5 - Demande de participation

Le candidat-exposant, membre d'une association fédérée devra justifier de la qualité de la collection qu'il présente par la photocopie du passeport philatélique (obligatoire à partir de 2010 dans toutes les classes, sauf la Collection libre) délivré par le président du groupement philatélique régional dont dépend l'association philatélique du candidat. Le candidat devra fournir également une photocopie de sa carte de membre à jour des vignettes fédérales. Toute demande devra être accompagnée de la photocopie d'un extrait de la participation et de la photocopie de la feuille d'appréciation remise lors de la présentation précédente.

Article 10 - Matériel exposé

Toute participation doit être la propriété exclusive et intégrale de l'exposant. Aucun timbre, ni document ne devra comporter de prix de vente, ni aucune mention de valeur ou de rareté.

Article 11 – Bordereau de remise

Les participations seront accompagnées d'un bordereau de remise, établi en trois exemplaires et certifié conforme à l'envoi de l'exposant. L'un de ces exemplaires sera considéré comme « reçu » et renvoyé ou remis dans ce but à l'exposant. Il servira de décharge au comité d'organisation.

Article 12 - Montage et démontage de l'exposition

La mise en place des participations aura lieu le **29 Octobre de 8 heures à 18 heures** par les soins du comité d'organisation, en présence de l'exposant ou de son mandataire porteur de sa collection (sauf envoi par la Poste).

Aucun objet exposé ne pourra être modifié ou retiré, même partiellement, avant la clôture de l'exposition. Les exposants pourront reprendre leur collection le **1^{er} novembre à partir de 17 heures 30.**

En cas de réexpédition de la participation, celle-ci se fera dans les jours suivant la fermeture de l'exposition, les frais correspondant à la réexpédition avec AR. ayant été préalablement réglés par chèque lors de l'envoi initial ou du dépôt à l'exposition.

Article 13 - Sécurité – Assurance

Le Comité d'organisation assurera un gardiennage permanent de l'exposition dès l'installation des collections, de jour et de nuit, et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile d'organisateur d'exposition. Tous les risques matériels de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégâts de toute espèce...) restent à la charge des exposants.

Les exposants ont la faculté :

- soit de demeurer leur propre assureur. Ils devront dans ce cas renoncer, par lettre, à tout recours contre le Comité d'organisation.
- soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès de la compagnie de leur choix. Ils devront dans ce cas joindre une renonciation à recours de cette compagnie d'assurance contre le Comité d'organisation.
- soit d'utiliser, par l'intermédiaire du Comité d'organisation et par voie d'avenant, au choix :
 - une police ouverte par le Comité d'organisation.
 - la police ouverte souscrite par la Fédération. Pour tous renseignements, il est nécessaire de prendre contact avec le secrétariat de la Fédération. Le Comité d'organisation et la Fédération n'étant alors qu'un intermédiaire auprès des assureurs, ils ne pourront encourir de ce fait aucune responsabilité vis-à-vis de l'exposant.

Dans tous les cas, la valeur de la collection devra être nettement indiquée, pièce par pièce et page par page, faute de quoi la demande d'inscription à l'exposition resterait sans suite. D'autre part, il est demandé à l'exposant de conserver, par devers lui, une photocopie de sa collection.



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION 2010 TIMBRES –PASSION 2010

Règlement du Championnat de France Adultes Classe Cartes Postales

Article 1 – Le Championnat de France de Cartes Postales Adultes 2010 se tiendra dans le cadre de l'exposition « JEUNESSE COLLECTIONS PASSION - TIMBRES-PASSION 2010 » à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 – Exposants

Pourront être admises à cette compétition toutes les participations qui auront obtenu en exposition régionale (niveau 2) le minimum de 70 points. Ce minimum devra avoir une antériorité de moins de 5 (cinq) années calendaires.

Article 3 - Jury

Le jury est désigné par la Fédération au niveau national.

Article 4 - Présentation

Toute participation devra comprendre un minimum de 64 pages (4 cadres de 16 pages). Dans la mesure du possible, les organisateurs attribueront l'équivalent de 80 pages (cinq cadres de 16 pages).

Les feuilles exposées seront présentées dans des cadres de 16 pages (dimension maximum des feuilles : 24 cm de largeur et 30 cm de hauteur). Elles devront être protégées par des enveloppes transparentes appropriées. Le nom du candidat doit être inscrit au dos des feuilles, qui seront numérotées aussi au dos pour faciliter le montage. Sans protection, la participation ne sera pas exposée et ne sera pas jugée.

Aucune carte postale, ni document ne devra comporter de prix de vente, ni aucune mention de valeur ou de rareté.

Article 5 – Prix et Récompenses.

Les prix attribués sont les suivants : Diplôme de médaille d'Or, de Grand Vermeil, de Vermeil, de Grand Argent, d'Argent, de Bronze Argenté, de Bronze, diplômes de participation.

Des médailles, objets d'art, coupes, ouvrages ou toute autre récompense pourront être offerts par des donateurs, institutions, particuliers, entreprises ou associations (voir bulletin de souscription). Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls exposants présents ou valablement représentés par un mandataire auquel il sera demandé une décharge.

Article 6 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation de toutes les clauses et conditions de ce présent règlement.



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION TIMBRES-PASSION 2010

Règlement du Championnat de France Classe Ouverte Adultes

Article 1 - Le Championnat de France Classe Ouverte Adultes 2010 se tiendra dans le cadre de l'exposition « JEUNESSE COLLECTIONS PASSION - TIMBRES-PASSION 2010 » à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 - Exposants

Pourront être admises toutes les participations qui auront obtenu en exposition régionale (niveau 2) le minimum de 70 points. Ce minimum devra avoir une antériorité de moins de 5 (cinq) années calendaires.

Article 3 - Composition de la participation

La surface d'exposition concédée à chaque participation correspond à un nombre minimum de 4 fois 16 pages de format maximum (hauteur 30 cm et largeur 24 cm ou multiple de 24 sans excéder 96 cm pour une rangée de 4 pages). Dans la mesure du possible, les organisateurs attribueront l'équivalent de 80 pages (cinq cadres de 16 pages).

Rappel : une participation doit contenir au moins 50% de matériel philatélique. Le matériel non philatélique peut être de tout type pour autant qu'il puisse être inclus dans les cadres prévus par le règlement de l'exposition.

Aucun document ne devra comporter de prix de vente, ni aucune mention de valeur ou de rareté.

Article 4 – Jury et récompenses

Le jury est désigné par la Fédération au niveau national. Il est composé de 2 jurés philatélistes (dont à minima un juré national) et de trois non philatélistes. Le président du jury est philatéliste.

Les collections classées première, seconde et troisième seront primées respectivement or, argent et bronze.

Article 5 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation de toutes les clauses et conditions de ce présent règlement.



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION 2010 TIMBRES- PASSION 2010

Exposition COLLECTION LIBRE Adulte

Article 1- Un espace « Collection libre » sera mis en place, sans esprit de compétition dans le cadre des Championnats «JEUNESSE COLLECTIONS PASSION – TIMBRES- PASSION 2010 » à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 – Exposants

Pourront être admis tous les types de collections qui peuvent : soit être placées dans les cadres de 16 pages de la FFAP (5 cadres maximum), soit présentées sur des supports fournis par le Comité d'organisation, ou par l'exposant lui-même.

Dans ce cas, l'exposant doit décrire le plus précisément possible lors de la demande de participation, le sujet présenté, le plan et la surface nécessaire afin que le comité d'organisation puisse apprécier de l'intérêt de la collection, et décider s'il dispose de la surface demandée.

Aucun document ne devra comporter de prix de vente, ni aucune mention de valeur ou de rareté.

Article 3- Jury

Les collections ne seront pas jugées mais pour les exposants qui le souhaitent, des conseils pourront leur être donnés par des jurés de la Fédération.

Article 4 – Sécurité - Assurances

Tout matériel devra être assuré par son propriétaire dans les conditions de présentation en exposition. De plus si le matériel exposé n'est pas protégé, l'exposant doit s'engager à la surveillance de celui-ci.

Article 5 – Récompenses

L'attribution éventuelle de récompenses est faite par le comité d'organisation de la manifestation

Article 5 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation de toutes les clauses et conditions de ce présent règlement.

JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Règlement du Championnat de France Jeunesse – Challenge Pasteur

Article 1 - Le Championnat de France des Jeunes Philatélistes – Challenge Pasteur se tiendra dans le cadre de l'exposition JEUNESSE COLLECTIONS PASSION - TIMBRES PASSION 2010 à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 - Le championnat est ouvert exclusivement aux jeunes philatélistes, membres des associations fédérées, nés après le 1^{er} janvier 1998. Les collections présentées devront avoir obtenu au moins une médaille de bronze argenté en exposition régionale, elles pourront avoir concouru en exposition internationale. Le passeport philatélique qui les accompagnera devra être à jour et avoir été visé par un juré national. Elles comporteront un nombre entier de cadres de 16 feuilles en respectant les minima suivants en fonction des catégories d'âge :

Division A	Cadets	Jeunes jusqu'à 15 ans	minimum 1 cadre de 16 feuilles
Division B	Juniors	Jeunes de 16 à 18 ans	minimum 2 cadres de 16 feuilles
Division C	Espoirs	Jeunes de 19 à 21 ans	minimum 3 cadres de 16 feuilles

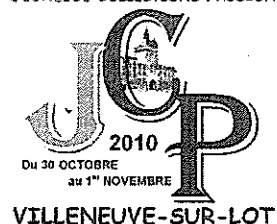
Article 3 - Les collections seront réparties selon les classes de compétition définies dans l'article 6 du règlement général des expositions, hormis la classe ouverte, qui fait l'objet d'un concours particulier dénommé « Trophée Léonard de Vinci »

Article 4 - Le jury, de compétence nationale, sera nommé et organisé par la F.F.A.P. Il pourra, s'il l'estime justifié, transférer une collection dans une autre classe que celle indiquée par les organisateurs. Les délibérations des jurés seront secrètes et ses décisions seront sans appel.

Article 5 – Le jury évaluera chaque collection mise en compétition. Ainsi, un palmarès général du championnat sera proclamé avant la clôture de l'exposition. En outre, il attribuera le Challenge Pasteur selon les dispositions prévues dans l'article 6.

Article 6 – Le jury attribuera le Challenge Pasteur au groupement dont les deux meilleures collections totaliseront le plus grand nombre de points décernés par le jury. Il ne sera pas pris en compte le nombre de points obtenus par toutes les autres collections présentées par le groupement. Le jury ne prendra pas non plus en compte les collections ayant déjà obtenu précédemment des grandes médailles de vermeil en compétition nationale et internationale dans la même classe d'âge ainsi que les collections lauréates des précédentes mises en compétition du Challenge Pasteur.

Article 7 – Le Challenge est remis en compétition, normalement deux ans plus tard, à moins qu'il ne s'agisse d'une cinquième attribution ou d'une troisième attribution consécutive à un même groupement, auquel cas il est attribué définitivement à ce groupement. Dans ce cas, le renouvellement du Challenge est assuré par le Groupement philatélique dolois, créateur du concept « Challenge Pasteur » en 1983, à l'initiative d'André Bourcet et de Jean-Yves Mauvais.



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Règlement des Jeux du Timbre

Article 1 - Les Jeux du Timbre 2010 pour les jeunes philatélistes se dérouleront lors de l'exposition JEUNESSE COLLECTIONS PASSION – TIMBRES - PASSION 2010 à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 - Les Jeux du Timbre sont réservés exclusivement aux jeunes philatélistes, membres des associations fédérées, nés après le 1^{er} janvier 1988. Ils ont été institués pour développer les aspects culturels et les connaissances spécifiques de la philatélie en utilisant des supports ludiques et contemporains. L'inscription est ouverte à des équipes constituées de deux jeunes. Il n'est exigé aucune qualification préalable pour participer. Les groupements pourront présenter autant d'équipes de deux jeunes qu'ils le souhaiteront.

Article 3 – Les demandes de participation et la sélection des équipes sont régies par les articles 5 et 6 du règlement général de l'Exposition JEUNESSE COLLECTION PASSION.

Article 4 - Les organisateurs participeront, grâce à l'aide de l'ADPhile et à celle de partenariats locaux, aux frais occasionnés pour les déplacements et séjours des jeunes à Villeneuve-sur-Lot. Pour étudier chaque cas d'aide au financement, un projet de budget, appuyé par les devis correspondants, sera joint aux inscriptions.

Article 5 – Le Comité d'organisation assurera un gardiennage permanent de l'exposition et contractera une assurance pour couvrir les risques que comporte sa responsabilité civile. Cependant, tous les risques matériels, de quelque nature qu'ils soient, restent à la charge des participants.

Article 6 – L'organisation des différentes manches des « Jeux du Timbre » sera programmée entre le 30 octobre 2010 à 14 heures et le 1^{er} novembre 2010 à midi, selon un planning qui sera communiqué au moins un mois avant la manifestation. En cas de défection d'équipes participantes, ce planning sera modifié par les organisateurs.

Article 7 – Au début du tournoi, les équipes, qui s'affrontent deux à deux, seront tirées au sort. Chaque manche du tournoi permettra de déterminer la liste des équipes victorieuses pour disputer la manche suivante, dont les affrontements seront définis par un autre tirage au sort. Chaque affrontement comportera dix questions de niveau de difficulté différent, rapportant plus ou moins de points, et choisies par l'équipe qui a la main. L'attribution de la première main sera départagée par une question subsidiaire. En cas d'ex-aequo, après la dernière question de chaque manche, une question subsidiaire départagera les concurrents pour participer à la manche suivante, sans toutefois attribuer de points. Les équipes éliminées à chaque manche se verront attribuer leurs points pour le classement final des équipes.

Article 8 – Les questions seront préparées confidentiellement par la F.F.A.P. et dévoilées devant les candidats. Elles porteront sur les timbres français émis entre le 1^{er} janvier 1988 et



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Règlement du Trophée Léonard de Vinci

Article 1 - Le Trophée Léonard de Vinci – Classe Ouverte Jeunesse se tiendra dans le cadre de l'exposition JEUNESSE COLLECTIONS PASSION – TIMBRES-PASSION 2010 à Villeneuve-sur-Lot.

Article 2 - Le championnat est ouvert exclusivement aux jeunes philatélistes, membres des associations fédérées, nés après le 1^{er} janvier 1998. Leurs collections comporteront un nombre entier de cadres de 16 feuilles ou de leur équivalent en surface (hauteur 120mm x largeur 100mm). La participation est fixée à un minimum d'un cadre quel que soit l'âge du participant. Les collections présentées devront avoir obtenu au moins 65 points en exposition locale ou régionale, elles pourront avoir concouru en exposition internationale. Le passeport philatélique qui les accompagne devra être à jour.

Article 3 – le jury, composé de philatélistes d'une part, et de représentants de nos partenaires d'autre part, sera organisé et mis en place par la F.F.A.P.. Les délibérations du jury seront secrètes et ses décisions seront sans appel.

Article 4 – Le jury évaluera les présentations des concurrents selon les critères d'évaluation de la « classe ouverte » définis par la F.F.A.P. tels que rappelés ci-dessous :

Présentation	:	20 points
Originalité et créativité	:	20 points
Recherche du matériel philatélique	:	20 points
Recherche du matériel non philatélique	:	20 points
Connaissance du sujet	:	20 points

Article 5 – le jury évaluera chaque collection mise en compétition. Ainsi, un palmarès individuel du championnat sera proclamé avant la clôture de l'exposition. En outre, il attribuera le Trophée Léonard de Vinci selon les dispositions prévues dans l'article 6.

Article 6 – Le jury attribuera le Trophée Léonard de Vinci au groupement dont les deux meilleures collections totaliseront le plus grand nombre de points décernés par le jury. Il ne sera pas pris en compte le nombre de points obtenus par toutes les autres collections présentées par le groupement. Les deux collections lauréates ne pourront plus être prises en compte lors d'une attribution ultérieure de Trophée Léonard de Vinci.

Article 7 – Le Trophée est remis en compétition, normalement deux ans plus tard, à moins qu'il ne s'agisse d'une cinquième attribution ou d'une troisième attribution consécutive à un même groupement, auquel cas il est attribué définitivement à ce groupement. Dans ce cas, le renouvellement du Challenge est assuré par la F.F.A.P.

Article 8 – L'engagement d'au moins un jeune d'un groupement à l'une des compétitions des compétitions jeunesse « TIMBRES-PASSION 2010 » implique pour ce groupement une participation financière de soutien d'un minimum de 60 euros (soixante euros). Elle sera versée aux organisateurs au moment de la première inscription

Article 9 – La participation au championnat de France de Classe Ouverte Jeunesse implique l'acceptation pleine et entière de toutes les clauses du règlement. Le Comité d'organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement les modifications ou compléments qu'il jugerait nécessaires.



TIMBRES-PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot 30 et 31 octobre / 1er novembre 2010

PARTICIPATION DES GROUPEMENTS

A faire parvenir avec les inscriptions avant le 30 juin 2010 à l'adresse du Comité d'organisation :

**CLUB PHILATELIQUE DU VILLENEUVOIS
Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde, l'Eglise
47300 VILLENEUVE SUR LOT**

Conformément aux articles 11 des règlements du Championnat de France et du Trophée De Vinci et 10 des Jeux du Timbre, il est rappelé que tout groupement régional inscrivant au moins un jeune à l'une de ces trois manifestations, s'engage à verser une contribution financière d'au moins 60 euros aux organisateurs de Timbres-Passion 2010.

Nom de la région philatélique :

Numéro de la région philatélique :

**Monsieur ou Madame, Président(e) de la région philatélique :
.....et Monsieur ou Madame.....
Conseiller(ère) régional(e) à la Jeunesse confirment l'engagement d'au moins
un jeune de leur région à au moins l'une des compétitions de Timbres-Passion
2010 et versent donc à l'ordre du Club philatélique Villeneuvois, au nom de
leur groupement la somme deeuros.**

Fait à, le.....2010.

Signature du Président du Groupement régional :

Signature du Conseiller régional à la Jeunesse :



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot - 30/31 octobre et 1^{er} novembre 2010

Demande de participation au Championnat de France Adulte

CARTES POSTALES

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Membre de l'Association Philatélique :

Numéro du passeport :

Titre

Nombre de pages (multiple de 16 en nationale) :

Signature

Date :



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot - 30/31octobre et 1^{er} novembre 2010

Demande de participation au Championnat de France

CLASSE OUVERTE ADULTES

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Membre de l'Association Philatélique :

Numéro du passeport :

Titre

Nombre de pages : (équivalent multiple de 16 en nationale) :

Signature

Date :



JEUNESSE COLLECTIONS PASSION

TIMBRES –PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot - 30/31 octobre et 1^{er} novembre 2010

Demande de participation à l'exposition

COLLECTION LIBRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Membre de l'Association Philatélique :

Titre

Surface demandée ou Nombre de pages (multiple de 16 en nationale) :

Description sommaire :

.....

Signature

Date :



VILLENEUVE-SUR-LOT

TIMBRES-PASSION 2010

**VILLENEUVE SUR LOT les 30, 31 Octobre et
1^{er} Novembre 2010**

**DEMANDE DE PARTICIPATION
CHAMPIONNAT DE FRANCE**

A faire parvenir avant le 30 Juin 2010, à l'adresse suivante :
Club Philatélique du Villeneuvois Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde- L'église 47300 VILLENEUVE SUR LOT
(accompagné d'une photocopie du passeport philatélique à jour)

Région : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Membre de l'Association Fédérée : _____

Titre de la participation :

Division : _____

Nombre de pages : _____ (multiple de 16)

Date :

Signature de l'exposant :

Signature du Président
de l'association

Signature du Conseiller Régional
à la Jeunesse



VILLENEUVE-SUR-LOT

TIMBRES-PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot 30 et 31 octobre / 1er novembre 2010

DEMANDE DE PARTICIPATION AU TROPHEE LEONARD DE VINCI

Fiche à faire parvenir avant le 10 juin 2010 à l'adresse du Comité d'organisation accompagnée d'une photocopie du passeport philatélique à jour :

CLUB PHILATELIQUE DU VILLENEUVOIS
Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde, l'Eglise
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Nom de la région philatélique :

Numéro de la région philatélique :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Membre de l'association fédérée :

Titre de la participation :

Description et éventuelles contraintes de présentation :

Nombre de pages (multiple de 16) ou autre présentation équivalente en surface à préciser :

Date :

Signature de l'exposant :

Date :

Signature du Président d'association attestant de l'adhésion du jeune :

Date :

Signature du Commissaire régional Jeunesse attestant de la validité de la demande :



TIMBRES-PASSION 2010

Villeneuve-sur-Lot 30 et 31 octobre / 1er novembre 2010

DEMANDE DE PARTICIPATION **AUX JEUX DU TIMBRE**

Fiche à faire parvenir avant le 30 juin 2010 à l'adresse du Comité d'organisation accompagnée d'une photocopie du passeport philatélique à jour :

CLUB PHILATELIQUE DU VILLENEUVOIS
Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde, l'Eglise
47300 VILLENEUVE SUR LOT

Nom de la région philatélique :

Numéro de la région philatélique :

Equipe n° :

(remplir une fiche par équipe de deux jeunes)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Membre de l'association fédérée :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Membre de l'association fédérée :

Date :

Signature du Président de région philatélique attestant de l'adhésion des jeunes :

Date :

Signature du Commissaire régional Jeunesse attestant de la validité de la demande :



TIMBRES-PASSION

FICHE DE RESERVATION - REPAS DU MIDI samedi 30 , dimanche 31 octobre et lundi 1^{er} novembre

Le Comité d'Organisation vous propose un service de restauration le midi sur place au Parc des expositions.

Le prix du repas est fixé :

- pour les jeunes à 9 € : entrée - plat chaud - dessert - boisson
 - pour les adultes à 17 € : entrée - plat chaud au choix - dessert - café.
- Boisson non comprise

Les tickets des repas réservés seront à retirer à l'accueil de l'exposition.

Le Comité d'Organisation demande aux personnes intéressées de réserver leurs repas à l'avance pour une meilleure logistique.

Dates	Jeunes	Adultes
Samedi 30 Octobre	9 € x	17 € x
Dimanche 31 octobre	9 € x	17 € x
Lundi 1 ^{er} Novembre	9 € x	17 € x
Nombre total de repas	soit _____ €	soit _____ €

Région : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Merci de joindre le chèque à la réservation à l'ordre de CPV MANIFESTATIONS

Adresse : Club Philatélique du Villeneuvois Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde- L'église 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Date :

Signature



VILLENEUVE-SUR-LOT

TIMBRES-PASSION

FICHE DE RESERVATION - banquets

Dimanche 31 octobre et lundi 1^{er} Novembre 2010

Deux repas de gala seront organisées dans le cadre de Timbres-Passion :

- la soirée du Palmarès le dimanche 31 Octobre à 20 h 00
- Banquet du congrès le lundi 1^{er} novembre 2010

Le repas du dimanche soir aura lieu à la Maison de la Vie Associative 54 Rue de Coquard à VILLENEUVE SUR LOT et le repas du lundi midi aura lieu au Château de Rogé.

A retourner avec le dossier d'inscription avant le 30 Juin 2010

Dates	Jeunes	Adultes
Dimanche 31 Octobre	30 € x	45 € x
Lundi 1 ^{er} novembre	30 € x	45 € x
Total	soit _____ €	soit _____ €

Région : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Merci de joindre le chèque à la réservation à l'ordre de CVP MANIFESTATIONS

**Adresse : Club Philatélique du Villeneuvois Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde- L'église 47300 VILLENEUVE SUR LOT**

Date :

Signature



TIMBRES-PASSION 2010

VILLENEUVE-SUR-LOT

FICHE DE RESERVATION

HEBERGEMENT JEUNESSE des 30, 31 octobre et 1^{er} Novembre

Le Lycée « L'Oustal » a accepté de mettre à notre disposition son internat afin d'héberger les jeunes et leurs moniteurs pendant Timbres-Passion. Il pourra vous accueillir dès le samedi soir 30 octobre jusqu'au lundi 1^{er} Novembre inclus, soit 3 nuits.

Il est situé 1243 Avenue de Scoraille soit à 1,4 kms du Parc des Expositions (lieu de l'exposition) et à 1 km de la Maison de la vie Associative (lieu des repas des samedi soir et lundi midi).

Les prix ci-dessous s'entendent par personne et par jour ou nuitées.

Attention :

Les draps peuvent être fournis moyennant la somme de 4 €, sinon apportez vos sacs de couchage. Les couvertures sont fournies.

Dates	Chambre triple	Chambre double	Draps
Vendredi 29 octobre	12 € x	14 € x	OUI / NON (Si oui Ajouter 4€ au prix total de nuitées / personne)
Samedi 30 octobre	12 € x	14 € x	
Dimanche 31 octobre	12 € x	14 € x	
Lundi 1 ^{er} novembre	12 € x	14 € x	

Petit déjeuner	3.50 € x.....
Repas du soir	8.50 € x.....

Total des nuitées nuitées soit _____ € nuitées soit _____ €
-------------------	----------------------------	----------------------------

Total repassoit _____ €
Total petits déjeunerssoit _____ €

Région : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ E-Mail : _____

Merci de joindre le chèque à la réservation à l'ordre de CPV MANIFESTATIONS

**Adresse : Club Philatélique du Villeneuvois Mr Christian BERTRAND
Sainte Radegonde- L'église 47300 VILLENEUVE SUR LOT**

Date :

Signature



TIMBRES-PASSION

INSCRIPTIONS AUX VISITES GUIDEES

(à remplir et à renvoyer avant le 30 Juin 2010)

Visites accompagnées et faites en autocar.

1 – Samedi 30 Octobre 2010 : Visite du Musée du Foie gras

- Visite de la ferme de Souleilles ; l'élevage et la cuisine.
- Visite du Musée du Foie gras
- Vidéo de présentation du travail sur la ferme, des produits et idées recette
- Dégustation (foie gras tradition, foie gras mi-cuit, magret séché...)

Retour vers 17 h au Parc des Expositions

Rendez-vous à 14 H 30 au Parc des Expositions. Départ à 15 H 00 précises

2 -Dimanche 31 Octobre 2010 : Visite du Musée du Pruneau

Découvrez l'histoire du pruneau, Symbole de la culture régionale traditionnelle,

- Exposition commentée de matériel divers
- Vidéo projection 20 mn sur l'art de la production de la prune d'ente qui deviendra le pruneau
- Visite gourmande de la boutique aux produits sélectionnés
- Retour vers 17 heures au Parc des Expositions.

Rendez-vous à 14 H 30 au Parc des Expositions. Départ à 15 H 00 précises

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler les excursions si le nombre de participants est insuffisant

RESERVATIONS

Inscriptions dans l'ordre de réception limitées à 53 personnes

Frais de participation : 18 € par personne et par excursion

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél : Email :

S'inscrit pour la visite du Samedi 30 Octobre nombre de personnes

du Dimanche 31 Octobre nombre de personnes

Total à payer : 18 € x personnes xexcursion(s) soit : €

Merci de joindre le chèque à la réservation à l'ordre de CPV MANIFESTATIONS



VILLENEUVE-SUR-LOT

TIMBRES-PASSION 2010

SOUSCRIPTION AUX RÉCOMPENSES

(à remplir et à renvoyer avant le 30 juin 2010)

Le Comité d'Organisation de Timbres-Passion récompensera de façon originale les participants à la manifestation Jeunesse 2010.

Pour ce faire, votre contribution sera la bienvenue. Elle pourra se concrétiser de la manière suivante :

- participation au financement des récompenses : €
- participation au financement de bons d'achats philatéliques : €
- autre ~~(pas de coupe S.V.P.)~~ soit :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-Mail :

- Agissant : en mon nom personnel
 au titre de

Merci d'établir le chèque à l'ordre de : **CPV MANIFESTATIONS**

Adresse : **Club Philatélique de Villeneuvois**
M. Christian BERTRAND
Ste Radegonde l'église - 47300 - VILLENEUVE-SUR-LOT

Date :

Signature :

L'ensemble de la jeunesse philatélique se joint au Comité d'Organisation pour vous remercier de votre participation, qui sera mentionnée dans la plaquette de la manifestation.



VILLENEUVE SUR LOT les 30, 31 octobre et 1^{er} Novembre 2010

RESERVATION HOTELIERE

Madame, Monsieur,

La réservation hôtelière sera effectuée par vos soins.

Pour vous aider dans votre recherche, nous avons sélectionné des hôtels et chambres d'hôtes sur VILLENEUVE SUR LOT et ses environs. Vous trouverez la liste ci-après.

Vous pourrez retrouver tous ces renseignements en consultant :

le site internet de l'office du tourisme de la Communauté de Communes du Villeneuvois : www.cc-villeneuvois.fr

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Point Information Touristique de VILLENEUVE SUR LOT

3 Place de la libération 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Tél : 05 53 36 17 30

Fax : 05 53 49 42 98

Courriel : villeneuve.info@tourisme-villeneuvois.fr

Site internet : www.grand-villeneuvois.fr

Gîtes de France Lot et garonne , courriel : gîte-de-France.47@wanadoo.fr

Centrale de réservation Actour 47 :

courriel : actour47resa@tourisme-lotetgaronne.com

www.reservation-lotetgaronne.com

Découvrir le Lot et Garonne : tourisme-lotetgaronne.com

PLAN DE VILLENEUVE-SUR-LOT

PARC DES EXPOSITIONS
CUMET
D 116
D 117

PARC DES EXPOSITIONS

BERGERAC
PARIS
RN 21

AVENUE D'AGEN
RN 21

PARC F. MITTERRAND
RUE DE LA MAISON
RUE DE LA VIE ASSOCIATIVE

MAISON DE LA
VIE ASSOCIATIVE

Ste LIVRADE
BORDEAUX
D 911

